

# Prix du mérite sportif neuchâtelois 2012

## Sept lauréats distingués

Sept lauréats se sont vu remettre jeudi 20 décembre 2012 au Château de Neuchâtel le Prix du mérite sportif neuchâtelois 2012 par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) et président du jury. Les sportifs récompensés sont : la joueuse de badminton Sabrina Jaquet, le biathlète Gaspard Cuenot, la volleyeuse Sandra Stocker et le hockeyeur Jason Fuchs. Un prix équipe a par ailleurs été remis à Sagres NUC Volleyball. Le jury a également attribué un mérite dans la catégorie du meilleur dirigeant, entraîneur ou arbitre à Fabian Perrot, président du club de snowboard neuchâtelois NeSnow. Ce club a réussi à envoyer à chaque Jeux Olympiques d'hiver entre 1998 et 2010 des athlètes neuchâtelois. En outre, un prix spécial a été décerné à Didier Cuhe afin de marquer l'ensemble de sa prestigieuse carrière.

Institué par le Conseil d'Etat en 2006, le Prix du mérite sportif neuchâtelois s'organise en collaboration avec le quotidien régional L'Express-L'Impartial et est destiné à récompenser, dans plusieurs catégories sportives, une personne, un club ou un groupement s'étant distingué par des grandes qualités sportives ou par son engagement pour la promotion du sport dans le canton. Ce prix est décerné chaque année par le Conseil d'Etat, en partenariat avec une entreprise privée, en l'occurrence Tissot SA au Locle.

### Critères de sélection

Les critères de sélection ont été mis sur pied par la commission du Prix du mérite sportif neuchâtelois, présidée par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, et composée de neuf personnes neuchâteloises actives dans le domaine du sport, soit : Mme Olivia Nobs, gestionnaire, M. Denis Oswald, membre de la commission exécutive du CIO, M. Bernard Challandes, entraîneur, M. Yann Engel, directeur de Tourisme neuchâtelois, M. Jean-Blaise Matthey, enseignant, MM. Emanuele Saraceno et Pascal Hofer, respectivement chef des sports et rédacteur au sein des quotidiens L'Express et L'Impartial, M. Piermarco Zen-Ruffinen, professeur à l'Université et Mme Patricia Gacond, cheffe du Service cantonal des sports.

Sont concernées les personnes originaires du canton de Neuchâtel ou domiciliées dans celui-ci durant l'année en cours et pratiquant une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic.

Pour cette année 2012, concernant la désignation des gagnants dans les catégories individuelles, l'Etat de Neuchâtel, par son Service cantonal des sports, a collaboré avec le quotidien régional, les votes des lecteurs comptant pour deux tiers et celui du jury pour un

tiers. Les prix "équipe", "dirigeant, entraîneur ou arbitre", ainsi que le "prix spécial" ont été décernés par le jury uniquement.

## **Les heureux gagnants 2012**

Sept prix du mérite sportif neuchâtelois ont ainsi été attribués pour cette année 2012.

Les **lauréats des catégories individuelles**, qui ont reçu une montre Tissot, sont :

- **Sabrina Jaquet – Badminton - participation aux JO de Londres;**
- **Gaspard Cuenot – Biathlon – 8° au Championnat du monde juniors de relais, Champion de Suisse;**
- **Sandra Stocker – Volleyball – Sagres NUC - Equipe nationale;**
- **Jason Fuchs - Hockey sur glace – HC La Chaux-de-Fonds, LNB - Equipe nationale M18**

Le **Prix équipe**, soit un chèque d'une valeur de 5.000 francs, a été remis à :

- **Sagres NUC Volleyball – vice championne suisse.**

Le **Prix dirigeant**, entraîneur ou arbitre, soit une montre de la maison Tissot SA, a été remis à :

- **Fabian Perrot, président du club de snowboard neuchâtelois NeSnow.**

Le **Prix spécial**, soit une œuvre de l'artiste Ivan Moscatelli, de Wavre, a été remis à :

- **Didier Cuche, skieur alpin qui a mis un terme à sa carrière à la fin de la saison 2011-2012.**

Tous les lauréats se sont en outre vu remettre un diplôme.

**Pour de plus amples renseignements :**

**Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, président du jury,**  
tél. 032 889 69 00.

**Patricia Gacond, cheffe du Service cantonal des sports, tél. 032 889 59 05.**

Neuchâtel, le 20 décembre 2012